

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2003

••••• Au cours du quatrième trimestre 2003, tiré par l'intérim, le secteur concurrentiel crée 22 000 emplois salariés (+0,1 %). Alors que l'industrie, dans son ensemble, détruit le même volume d'emploi que lors des trois premiers trimestres de l'année (-23 000, soit -0,6 % au quatrième trimestre), le secteur des équipements mécaniques en détruit deux fois moins qu'au trimestre précédent. Dans la construction, le rythme des créations d'emplois s'accroît (+0,3 %, après +0,2 %). L'emploi du tertiaire augmente de 0,4 % grâce aux services aux particuliers (+0,6 %) et au commerce (+0,4 %), malgré les pertes dans les secteurs « conseils et assistance » (-1,3 %) et transports (-0,4%).

Évolution de l'emploi salarié (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2002			2003				Variation (%) par rapport au :	
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 100,6	4 081,4	4 063,5	4 041,8	4 017,6	3 992,5	3 969,3	-0,6	-2,3
EH : Construction	1 265,6	1 269,8	1 268,3	1 271,5	1 276,4	1 279,0	1 282,5	0,3	1,1
EV : Tertiaire.....	10 083,3	10 099,8	10 140,0	10 117,0	10 127,4	10 127,1	10 168,3	0,4	0,3
Ensemble des secteurs.....	15 449,5	15 451,0	15 471,8	15 430,3	15 421,4	15 398,6	15 420,1	0,1	-0,3

Sources : Dares, Insee, Unédic.

Au cours du quatrième trimestre 2003, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole augmente de 22 000 postes. Cette évolution est imputable à la forte augmentation de l'intérim (+37 000, soit +6,7 %) ; hors intérim l'emploi baisse de 15 000 (-0,1 %). En 2003, l'emploi salarié baisse de 52 000 postes.

Sur un rythme similaire aux trois premiers trimestres de 2003, l'industrie détruit 23 000 postes (soit -0,6 %). Cette tendance concorde avec les anticipations des industriels sur leurs effectifs [1]. En particulier, les industries de biens intermédiaires détruisent 12 000 postes. Avec plus du tiers des effectifs industriels, ce

Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions. Comme chaque année à pareille époque, l'INSEE a actualisé ses procédures d'estimations trimestrielles d'emploi salarié (voir note de méthode). Les séries présentées ici intègrent notamment de nouvelles corrections de biais et de nouveaux coefficients de variations saisonnières. Ces nouvelles séries ont été rétropolées à partir du premier trimestre 2000. Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une progression de 0,1 % au cours du quatrième trimestre 2003. Cette estimation est identique à celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période. Sur un an, du 31 décembre 2002 au 31 décembre 2003, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de -0,3 % égale à celle de l'Unédic sur son propre champ.

secteur supprime des postes depuis le deuxième trimestre 2001. Au sein de celui-ci, la métallurgie et transformation des métaux amplifie en 2003 son rythme de réduction d'effectifs (-3,8 % contre -2,3 % en 2002). Seuls deux secteurs industriels créent des emplois ce trimestre : la pharmacie, parfumerie et entretien (+0,5 %) et les industries agricoles et alimentaires (+0,4 %).

La construction crée 4 000 postes, prolongeant ainsi la hausse des trois premiers trimestres de l'année. Les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics avaient anticipé une hausse de leurs effectifs pour le quatrième trimestre 2003 [2][3]. De ce fait, la progression de l'emploi dans ce secteur devient plus importante en 2003 qu'en 2002 (respectivement +1,1 % et +0,3 %).

Le tertiaire crée 41 000 emplois (soit +0,4 %) après une quasi-stagnation au trimestre précédent. Hors intérim, les effectifs sont stables avec des évolutions contrastées selon les secteurs. En liaison avec les anticipations des entrepreneurs, les services aux particuliers sont plus dynamiques ce trimestre (+0,6 % après +0,2 % au trimestre précédent) [4]. Le commerce retrouve le rythme de croissance du début d'année (+0,4 %), après la pose du trimestre précédent (+0,0 %). En revanche, le secteur

« conseils et assistance » continue de supprimer des emplois (-1,3 %), à un rythme plus soutenu que par le passé. Les transports détruisent des postes (-0,4 %) après en avoir supprimé une première fois au deuxième trimestre 2003. Ces baisses sont atypiques car auparavant ce secteur créait des emplois depuis le deuxième trimestre 1997.

*Edouard FABRE,
Hélène FRÉCHOU
(Dares).*

[1] INSEE, Enquête trimestrielle dans l'industrie - janvier 2004, *Informations rapides* n° 42 (5 février 2004).

[2] INSEE, Enquête mensuelle dans le bâtiment - janvier 2004, *Informations rapides* n° 31 (30 janvier 2004).

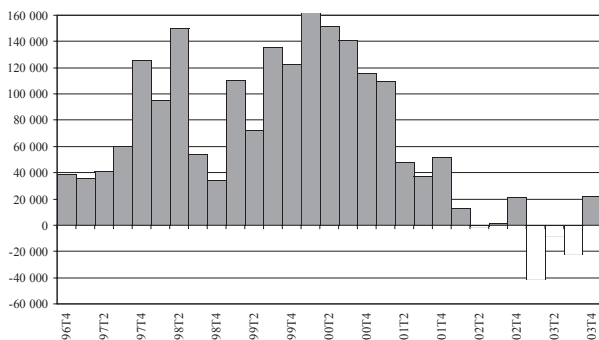
[3] INSEE, Enquête trimestrielle dans les travaux publics - janvier 2004, *Informations rapides* n° 34 (30 janvier 2004).

[4] INSEE, Enquête trimestrielle dans les services - janvier 2004, *Informations rapides* n° 37 (3 février 2004).

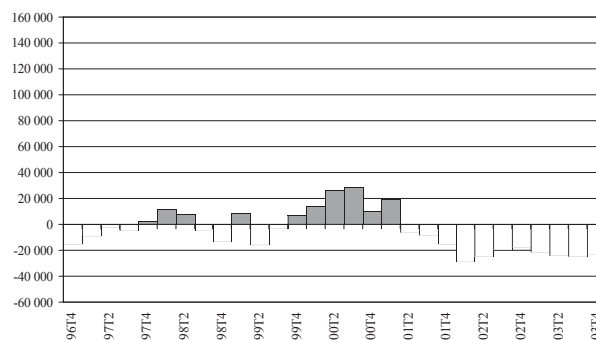
[5] INSEE, Enquête mensuelle dans l'industrie - février 2004, *Informations rapides* n° 65 (26 février 2004).

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

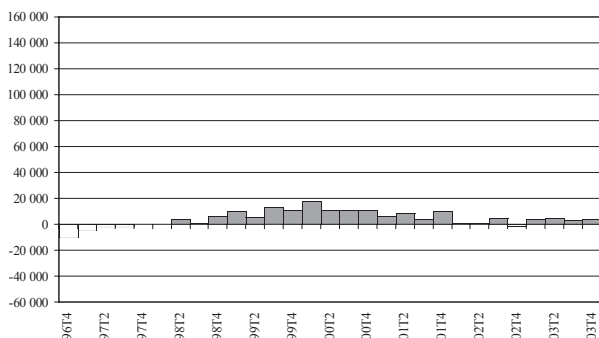
Ensemble des secteurs



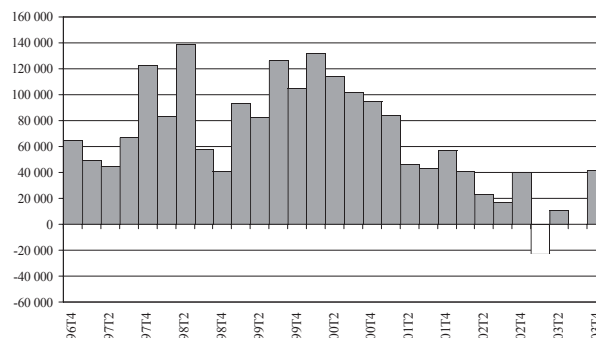
Industrie



Construction



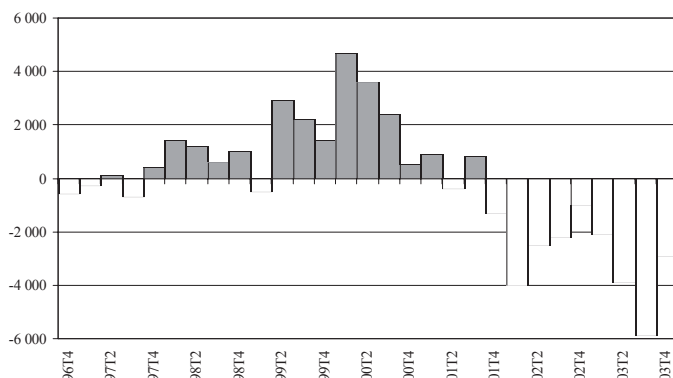
Tertiaire



Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Zoom sectoriel : « Equipements mécaniques »

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Les industries des équipements mécaniques regroupent 422 000 salariés, soit plus de la moitié des effectifs du secteur de l'industrie des biens d'équipement. Ce secteur n'a pas cessé de détruire des emplois depuis le quatrième trimestre 2001, malgré des anticipations à la hausse de l'activité par les entrepreneurs du secteur [5]. Au cours de l'année 2003, 15 000 emplois ont été détruits dans ce secteur, dont 3 000 au quatrième trimestre, soit deux fois moins qu'au trimestre précédent.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2001				2002				2003				Effectifs en milliers au 31 déc. 2003
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
ET : Industrie.....	19,5	-6,5	-8,5	-15,1	-28,7	-24,9	-19,2	-17,9	-21,7	-24,2	-25,1	-23,2	3 969,3
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,3	1,2	2,0	3,0	0,9	-1,7	-0,9	2,0	0,7	-0,2	-1,8	2,2	580,8
EC : Industries des biens de consommation	2,9	-4,1	-3,4	-6,1	-4,2	-5,3	-6,1	-4,7	-6,3	-5,8	-5,0	-3,7	662,1
EC1 : Habillement, cuir	-1,9	-2,1	-2,2	-2,3	-1,8	-1,4	-2,4	-2,2	-2,7	-2,7	-2,1	-1,7	107,9
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	1,5	-1,0	-0,9	-1,6	-1,4	-1,6	-1,9	-2,0	-1,1	-1,7	-1,7	-1,3	202,8
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	2,6	0,2	1,6	1,4	1,9	0,3	0,4	1,2	-0,9	0,9	0,5	0,8	153,7
EC4 : Industries des équipements du foyer	0,7	-1,2	-1,9	-3,6	-2,9	-2,6	-2,2	-1,7	-1,6	-2,3	-1,7	-1,5	197,7
ED : Industrie automobile	3,0	-1,0	2,5	-0,5	-1,7	-1,4	-0,8	-1,5	-0,1	0,5	-1,5	-0,9	290,7
EE : Industries des biens d'équipement.....	1,5	0,1	0,0	-4,4	-9,6	-4,5	-5,4	-2,1	-4,6	-7,3	-6,4	-8,3	787,3
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,3	0,6	0,4	-0,7	-2,2	1,1	-0,7	0,8	-0,4	-0,8	2,2	-2,2	142,9
EE2 : Équipements mécaniques	0,9	-0,4	0,8	-1,3	-4,0	-2,5	-2,2	-1,0	-2,1	-3,9	-5,9	-2,9	421,5
EE3 : Équipements électriques et électroniques	0,3	-0,1	-1,2	-2,4	-3,4	-3,1	-2,5	-1,9	-2,1	-2,6	-2,7	-3,2	222,9
EF : Industries des biens intermédiaires.....	11,2	-2,0	-8,2	-6,3	-13,5	-11,1	-6,5	-10,1	-9,4	-10,9	-9,7	-11,9	1 411,3
EF1 : Produits minéraux	1,8	-1,0	-1,4	-0,2	-1,0	-1,2	-0,4	-0,5	-1,3	-0,9	-0,8	-1,4	164,7
EF2 : Textile	-0,3	-0,9	-2,0	-1,5	-2,5	-1,4	-1,3	-1,8	-1,6	-2,7	-1,6	-1,5	99,0
EF3 : Bois et papier.....	0,7	-0,4	-1,1	0,1	-1,1	-1,3	-0,1	-0,8	-0,6	-0,5	-0,7	-1,3	176,8
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	1,4	0,2	-1,7	-1,0	-2,4	-1,9	0,6	-2,8	-1,0	-1,4	-1,0	-2,1	344,9
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	4,3	-0,5	-0,6	-1,4	-3,7	-2,7	-2,7	-1,6	-3,1	-4,5	-4,9	-4,7	434,2
EF6 : Composants électriques et électroniques	3,3	0,6	-1,4	-2,3	-2,8	-2,6	-2,6	-2,6	-1,8	-0,9	-0,7	-0,9	191,7
EG : Énergie.....	0,6	-0,7	-1,4	-0,8	-0,6	-0,9	0,5	-1,5	-2,0	-0,5	-0,7	-0,6	237,1
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,4	-0,4	-0,2	-0,2	0,2	0,2	0,2	-0,5	-0,6	-0,7	-0,5	-0,5	30,9
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	1,0	-0,3	-1,2	-0,6	-0,8	-0,2	0,3	-1,0	-1,4	0,2	-0,2	-0,1	206,2
EH : Construction	6,0	8,2	3,6	10,0	0,6	0,6	4,2	-1,5	3,2	4,9	2,6	3,5	1 282,5
EV : Tertiaire	84,2	45,9	42,5	57,1	40,9	23,0	16,5	40,2	-23,0	10,4	-0,3	41,2	10 168,3
EJ : Commerce	18,0	19,0	19,1	24,0	10,9	-0,8	8,8	11,3	10,8	12,7	-0,1	11,7	3 019,0
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	1,7	2,2	3,7	2,1	2,4	1,5	0,9	2,4	0,9	1,5	0,8	1,9	441,1
EJ2 : Commerce de gros	5,4	4,3	2,0	4,1	3,0	-1,1	0,4	-0,4	-1,1	-1,6	-1,5	-3,1	985,7
EJ3 : Commerce de détail, réparations	10,9	12,5	13,4	17,8	5,5	-1,2	7,5	9,3	11,0	12,8	0,6	12,9	1 592,2
EK : Transports	10,2	5,3	2,2	3,7	2,8	5,8	3,8	2,4	1,0	-1,5	1,8	-4,4	1 075,1
EL : Activités financières	9,4	7,9	1,8	6,4	1,4	1,7	-0,8	-0,6	-3,1	-1,3	1,0	-1,4	697,5
EM : Activités immobilières	-0,4	-0,3	2,6	0,8	3,5	0,9	0,6	0,9	-2,1	0,7	-0,9	0,3	267,1
EN : Services aux entreprises.....	36,1	-0,2	8,2	12,8	6,6	9,9	-5,5	16,5	-36,6	-6,9	-6,7	23,6	3 196,6
EN1 : Postes et télécommunications.....	-0,3	-0,1	-2,3	6,4	0,5	0,4	1,5	-2,2	-3,5	-3,7	-3,6	-5,3	525,1
EN2 : Conseils et assistance	27,6	11,7	5,2	7,3	5,6	1,5	-3,1	-4,6	-3,5	-5,4	-1,4	-16,3	1 192,5
EN3 : Services opérationnels	7,8	-12,8	5,0	-0,6	0,4	8,4	-4,1	23,3	-30,2	1,8	-1,6	43,8	1 329,4
dont : intérêt	-8,2	-25,2	-11,1	-11,1	-7,3	2,8	-8,2	17,0	-31,9	-2,8	-2,7	36,7	588,0
EN4 : Recherche et développement.....	1,0	1,0	0,3	-0,3	0,1	-0,4	0,2	0,0	0,6	0,4	-0,1	1,4	149,6
EP : Services aux particuliers.....	10,9	14,2	8,6	9,4	15,7	5,5	9,6	9,7	7,0	6,7	4,6	11,4	1 913,0
EP1 : Hôtels et restaurants	7,4	6,6	3,5	5,7	7,0	2,7	5,1	4,3	4,1	5,8	4,0	4,7	783,8
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,6	4,9	1,7	-0,3	4,1	-1,5	-0,1	1,9	0,7	-0,2	0,2	2,6	369,7
EP3 : Services personnels et domestiques	2,9	2,7	3,4	4,0	4,6	4,3	4,6	3,5	2,2	1,1	0,4	4,1	759,5
Ensemble des secteurs	109,7	47,6	37,6	52,0	12,8	-1,3	1,5	20,8	-41,5	-8,9	-22,8	21,5	15 420,1

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43
 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
 Rédacteur en chef : Gilles Roitman. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.
 Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2001				2002				2003				2000	2001	2002	2003
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
ET : Industrie	0,5	-0,2	-0,2	-0,4	-0,7	-0,6	-0,5	-0,4	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6	1,9	-0,3	-2,2	-2,3
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,1	0,2	0,3	0,5	0,2	-0,3	-0,2	0,3	0,1	0,0	-0,3	0,4	1,7	1,1	0,1	0,2
EC : Industries des biens de consommation	0,4	-0,6	-0,5	-0,9	-0,6	-0,8	-0,9	-0,7	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,3	-1,5	-2,9	-3,0
EC1 : Habillement, cuir	-1,4	-1,6	-1,7	-1,8	-1,4	-1,1	-2,0	-1,8	-2,3	-2,4	-1,9	-1,6	-6,6	-6,4	-6,2	-7,9
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	0,7	-0,5	-0,4	-0,7	-0,6	-0,7	-0,9	-0,9	-0,5	-0,8	-0,8	-0,6	1,2	-0,9	-3,2	-2,8
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	1,8	0,1	1,1	1,0	1,3	0,2	0,3	0,8	-0,6	0,6	0,3	0,5	2,4	4,1	2,6	0,9
EC4 : Industries des équipements du foyer	0,3	-0,5	-0,9	-1,7	-1,4	-1,2	-1,1	-0,8	-0,8	-1,1	-0,8	-0,8	0,8	-2,7	-4,4	-3,5
ED : Industrie automobile	1,0	-0,3	0,8	-0,2	-0,6	-0,5	-0,3	-0,5	0,0	0,2	-0,5	-0,3	4,0	1,4	-1,8	-0,7
EE : Industries des biens d'équipement	0,2	0,0	0,0	-0,5	-1,1	-0,5	-0,7	-0,3	-0,6	-0,9	-0,8	-1,0	2,2	-0,3	-2,6	-3,3
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,2	0,4	0,3	-0,5	-1,5	0,8	-0,5	0,6	-0,3	-0,6	1,5	-1,5	1,8	0,4	-0,7	-0,8
EE2 : Équipements mécaniques	0,2	-0,1	0,2	-0,3	-0,9	-0,6	-0,5	-0,2	-0,5	-0,9	-1,4	-0,7	2,6	0,0	-2,2	-3,4
EE3 : Équipements électriques et électroniques	0,1	0,0	-0,5	-1,0	-1,4	-1,3	-1,1	-0,8	-0,9	-1,1	-1,2	-1,4	1,9	-1,4	-4,5	-4,5
EF : Industries des biens intermédiaires	0,7	-0,1	-0,5	-0,4	-0,9	-0,7	-0,4	-0,7	-0,6	-0,8	-0,7	-0,8	2,6	-0,4	-2,8	-2,9
EF1 : Produits minéraux	1,0	-0,6	-0,8	-0,1	-0,6	-0,7	-0,2	-0,3	-0,8	-0,5	-0,5	-0,8	1,7	-0,5	-1,8	-2,6
EF2 : Textile	-0,3	-0,8	-1,7	-1,3	-2,2	-1,3	-1,2	-1,7	-1,5	-2,6	-1,6	-1,5	-1,8	-4,0	-6,2	-7,0
EF3 : Bois et papier.....	0,4	-0,2	-0,6	0,1	-0,6	-0,7	-0,1	-0,4	-0,3	-0,3	-0,4	-0,7	0,9	-0,4	-1,8	-1,7
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	0,4	0,1	-0,5	-0,3	-0,7	-0,5	0,2	-0,8	-0,3	-0,4	-0,3	-0,6	2,6	-0,3	-1,8	-1,6
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	0,9	-0,1	-0,1	-0,3	-0,8	-0,6	-0,6	-0,4	-0,7	-1,0	-1,1	-1,1	2,6	0,4	-2,3	-3,8
EF6 : Composants électriques et électroniques	1,6	0,3	-0,7	-1,1	-1,4	-1,3	-1,3	-1,3	-0,9	-0,5	-0,4	-0,5	7,9	0,1	-5,1	-2,2
EG : Énergie	0,2	-0,3	-0,6	-0,3	-0,2	-0,4	0,2	-0,6	-0,8	-0,2	-0,3	-0,3	1,1	-0,9	-1,0	-1,6
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-1,1	-1,1	-0,6	-0,6	0,6	-2,0	0,6	-1,5	-1,8	-2,1	-1,6	-1,6	0,6	-3,4	-2,4	-6,9
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	0,5	-0,1	-0,6	-0,3	-0,4	-0,1	0,1	-0,5	-0,7	0,1	-0,1	0,0	1,2	-0,5	-0,8	-0,7
EH : Construction	0,5	0,7	0,3	0,8	0,0	0,0	0,3	-0,1	0,3	0,4	0,2	0,3	4,2	2,2	0,3	1,1
EV : Tertiaire	0,9	0,5	0,4	0,6	0,4	0,2	0,2	0,4	-0,2	0,1	0,0	0,4	4,7	2,3	1,2	0,3
EJ : Commerce	0,6	0,7	0,7	0,8	0,4	0,0	0,3	0,4	0,4	0,4	0,0	0,4	2,9	2,8	1,0	1,2
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	0,4	0,5	0,9	0,5	0,6	0,3	0,2	0,6	0,2	0,3	0,2	0,4	2,4	2,3	1,7	1,2
EJ2 : Commerce de gros	0,6	0,4	0,2	0,4	0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	2,0	1,6	0,2	-0,7
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,7	0,8	0,9	1,2	0,4	-0,1	0,5	0,6	0,7	0,8	0,0	0,8	3,6	3,7	1,4	2,4
EK : Transports	1,0	0,5	0,2	0,3	0,3	0,5	0,4	0,2	0,1	-0,1	0,2	-0,4	4,7	2,1	1,4	-0,3
EL : Activités financières	1,4	1,2	0,3	0,9	0,2	0,2	-0,1	-0,1	-0,4	-0,2	0,1	-0,2	1,0	3,8	0,2	-0,7
EM : Activités immobilières	-0,2	-0,1	1,0	0,3	1,3	0,3	0,2	0,3	-0,8	0,3	-0,3	0,1	-2,9	1,0	2,2	-0,7
EN : Services aux entreprises	1,2	0,0	0,3	0,4	0,2	0,3	-0,2	0,5	-1,1	-0,2	-0,2	0,7	9,3	1,8	0,9	-0,8
EN1 : Postes et télécommunications	-0,1	0,0	-0,4	1,2	0,1	0,1	0,3	-0,4	-0,6	-0,7	-0,7	-1,0	8,1	0,7	0,0	-3,0
EN2 : Conseils et assistance	2,4	1,0	0,4	0,6	0,5	0,1	-0,3	-0,4	-0,3	-0,4	-0,1	-1,3	8,7	4,4	0,0	-2,2
EN3 : Services opérationnels	0,6	-1,0	0,4	0,0	0,0	0,7	-0,3	1,8	-2,3	0,1	-0,1	3,4	11,3	0,0	2,2	1,0
<i>dont : intérim</i>	-1,3	-4,0	-1,8	-1,9	-1,2	0,5	-1,4	3,0	-5,4	-0,5	-0,5	6,7	16,2	-8,7	0,7	-0,1
EN4 : Recherche et développement	0,7	0,7	0,2	-0,2	0,1	-0,3	0,1	0,0	0,4	0,3	-0,1	0,9	1,2	1,4	-0,1	1,6
EP : Services aux particuliers	0,6	0,8	0,5	0,5	0,9	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,2	0,6	2,9	2,4	2,2	1,6
EP1 : Hôtels et restaurants	1,0	0,9	0,5	0,8	0,9	0,4	0,7	0,6	0,5	0,8	0,5	0,6	4,3	3,2	2,6	2,4
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,2	1,4	0,5	-0,1	1,1	-0,4	0,0	0,5	0,2	-0,1	0,1	0,7	3,0	1,9	1,2	0,9
EP3 : Services personnels et domestiques	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,3	0,1	0,1	0,5	1,4	1,8	2,3	1,0
Ensemble des secteurs	0,7	0,3	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,3	-0,1	-0,1	0,1	3,9	1,6	0,2	-0,3

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'INSEE effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'INSEE réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés et plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les URSSAF à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source URSSAF est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, ACEMO, URSSAF ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'INSEE actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête ACEMO, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête ACEMO et des statistiques trimestrielles Unédic et URSSAF. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.